

Consignes de réservation

Pour réserver votre emplacement sur l'application **mybrocante**, il vous suffira de cliquer sur vos emplacements directement sur le plan.

Une fois les emplacements sélectionnés, ils vous seront attribués, le temps de compléter les formulaires, avec les justificatifs suivants :

Carte d'identité et preuve de domicile (en PDF ou jpg)

Nous vous conseillons de les préparer avant de procéder à la réservation.

Vous aurez également la possibilité de régler en ligne ([mode de paiement souhaité](#)). Pour tout autre mode de paiement (chèque ou espèces), la réservation sera validée lors de l'encaissement.

Dès validation par l'UCAP, vous recevrez votre PASS par mail à imprimer pour le jour J. Vous devrez le présenter pour accéder à votre emplacement.

Rappel : les pastilles numérotées sur le trottoir vous permettent de repérer votre emplacement. Chaque pastille correspond à 2 mètres linéaires :

(1 pastille = 2 m, 2 pastilles = 4 m, 3 pastilles = 6 m).

Dans le sens croissant des numéros. Exemple pour 6 m : N° 302, 303, 304, l'emplacement s'arrête au N° 305. Les lettres A et B indiquées devant le numéro sur le plan correspondent aux zones : A = côté impair et B = côté pair. Ces lettres ne sont pas inscrites sur les pastilles au sol.

Merci de respecter les sessions de réservation :

Résidents de la rue uniquement : dimanche 7 avril 10h au samedi 13 avril minuit
(*les non résidents qui réserveront durant cette session seront rejetés*)

Madeleinois : dimanche 14 avril 10h au samedi 20 avril minuit
(*les non madeleinois qui réserveront durant cette session seront rejetés*)

IMPORTANT :

Les emplacements situés devant la mairie devront être libérés pour 15h, afin de permettre le traditionnel lancer de madeleines.

Les emplacements concernés sont :

N° 372 à 388 en face de la Mairie

N° 910 à 930 devant la Mairie

Des informations pratiques seront indiquées sur le site de l'UCAP semaine 22, juste avant le vide-grenier. Merci d'en prendre connaissance.